

Patrimoine et numérisation : la mise en contexte du document

Isabelle WESTEEL
Bibliothèque municipale de Lille

Le texte de l'appel à communications du colloque comporte un paragraphe probablement destiné à faire réagir les historiens du livre : « *Les historiens du livre ne se sont pas assez intéressés à la durée de vie relative des livres imprimés de l'époque artisanale, à la notion de nouveauté, de rafraîchissement, aux formes nouvelles sous lesquelles les documents imprimés traversent le temps, préoccupés qu'ils étaient par les problèmes de production et d'identification d'ateliers typographiques. Autre sujet d'interrogation pour les historiens : le numérique redonne "vie" à des documents oubliés ou renouvelle les modalités de lecture et d'interprétation de documents connus modifiant la relation traditionnelle aux corpus dont les dimensions temporelles doivent être explicitement prises en compte¹* ».

Accepter totalement la première partie de cette affirmation – sans doute provocatrice à dessein – reviendrait à nier les avancées de la recherche en histoire du livre et les études de « bibliographie matérielle » des dernières décennies. On peut par contre adhérer à la deuxième partie de la déclaration qui pose la question de la « vie nouvelle » donnée aux documents anciens par les techniques du numérique et qui invite les concepteurs et chefs de projet à réfléchir aux règles de construction des bibliothèques numériques patrimoniales. Hormis les grands corpus numérisés comme *Gallica* <<http://gallica.bnf.fr/>> ou *American Memory* <<http://memory.loc.gov/>>, il faut avouer que la mise en ligne et la diffusion du patrimoine écrit sur la Toile aboutissent pour le moment à l'affichage d'un tout petit nombre d'exemplaires anciens issus de la production imprimée d'Ancien Régime et risquent de mettre en lumière des auteurs et des éditions quelquefois « choisis » surtout pour leur adaptation à la numérisation (l'ouvrage est de petit format, il s'ouvre facilement, on ne risque pas de trop casser la reliure en le manipulant, il est représentatif d'une collection locale, il sera du plus bel effet sur le « site-vitrine » de la bibliothèque), et non pour leur rôle dans l'histoire de la production imprimée, mettant ainsi de côté la dimension essentielle des « corpus » qui permet d'établir des comparaisons et de montrer des évolutions dans le temps. En outre, la connaissance ou l'ignorance des règles de référencement dans les moteurs de recherche par les professionnels de la documentation font que certains titres numérisés apparaîtront ou non dans les listes de résultats et accentuent encore cet effet de loupe.

¹ <<http://www.ebsi.umontreal.ca/rech/ebsi-enssib/ebsi-enssib-programme.html>> [février 2007].

D'autre part, alors qu'à l'heure actuelle la plupart des documents du patrimoine écrit sont mis en ligne en mode image de façon assez « brute », il existe cependant des moyens techniques permettant de les situer dans un contexte bibliographique mais aussi historique, économique ou sociologique... Associés à des outils de gestion de documents, les DTD et schémas XML offrent des possibilités de saisie et d'indexation d'un grand nombre d'informations et par conséquent d'affichages variés en fonction des publics et des usages. En effet puisque le « patrimoine » au sens d'héritage commun et de propriété collective² est le bien de tous les publics, tous légitimes pour se l'approprier, il faut donc que les bibliothécaires pensent « usages et publics » dès la conception des projets de mise en ligne. Il ne s'agit pas de « dégrader » un affichage d'informations destinées au chercheur en une version allégée pour le grand public mais plutôt de penser « utilisateur » dès le début du projet et plus encore, non pas seulement de répondre à une demande existante mais d'inventer et de proposer de nouveaux modes de lecture. L'entreprise est difficile « et comme une gageure » : « Comment représenter le réel et ce qu'il supposait de hiérarchies établies dès le premier contact, à travers la formalisation segmentée et relationnelle imposée par sa numérisation³ ? »

Après un rappel très rapide de l'état des recherches en bibliographie « matérielle » ou « analytique », seront exposées quelques possibilités informatiques qui pourraient permettre de mieux transmettre les résultats de la recherche menée depuis plusieurs années sur la contextualité du document en les mettant en ligne, bref de retranscrire le travail du bibliographe dans les « bibliothèques virtuelles ». Un cas concret sera rapidement présenté à partir du fonds du XIX^e siècle conservé à la Bibliothèque municipale de Lille.

Rappelons enfin brièvement que l'importance de la conservation et de la valorisation de l'immense richesse du patrimoine culturel et scientifique européen par la numérisation a été mise en évidence dans les principes définis à la Conférence de Lund, par le Rapport Minerva⁴ et plus récemment encore par la Charte de Parme⁵ du 19 novembre 2003.

² Frédéric Barbier « Patrimoine, production, reproduction », *BBF*, 2004, n° 5, p. 11-20, <<http://bbf.enssib.fr>> [février 2007].

³ Dominique Arot, « La bibliothèque numérique patrimoniale : paradoxes, missions, typologie et évaluation », dans *Bibliothèques numériques, cours INRIA, 9-13 octobre 2000, La Bresse*, Paris, ADBS Éditions, p. 11-51 (Collection Sciences de l'information, série Études et techniques), ici p. 14.

⁴ <<http://www.minervaeurope.org/>> [février 2007].

⁵ <<http://www.minervaeurope.org/structure/nrg/documents/charterparma031119final-f.htm>> [février 2007].

La recherche en histoire du livre

La bibliographie matérielle

Depuis maintenant plusieurs décennies, les historiens du livre s'intéressent à la bibliographie matérielle⁶ : étude matérielle des textes imprimés (*physical bibliography*), « science voisine de ce qu'est la codicologie pour les manuscrits. » L'étude pionnière a été celle de Lucien Febvre et Henri-Jean Martin dans *L'Apparition du livre* en 1958⁷. En France, Roger Laufer⁸ a alimenté la réflexion par des études théoriques et par des analyses de cas particuliers dont l'édition du *Diable boiteux* d'Alain-René Lesage qui permet de mesurer les conséquences réelles qu'entraîne la théorie dans l'établissement de la version d'un texte. Après l'édition entre 1982 et 1986 de la somme monumentale et inépuisable *Histoire de l'édition française*⁹, d'autres travaux majeurs sur la « mise en page » et la « mise en texte » (*layout*) du manuscrit¹⁰ d'abord, du livre imprimé ensuite ont été publiés. Les études d'Henri-Jean Martin¹¹ ont montré l'ancrage dans le réel et dans le temps du document avec ce que cela suppose de mises en relations complexes et hiérarchisées, déstructurées ou organisées. Plusieurs journées d'étude organisées par l'*Institut d'histoire du livre* à partir de 2001¹² ont développé la problématique de la « mise en livre » : pratiques d'écriture et de lecture. Plus récemment encore, des ouvrages importants ont contribué à ce mouvement : citons *Les Trois Révolutions du livre, catalogue de l'exposition du musée des Arts et Métiers, 8 octobre 2002-5 janvier 2003*¹³ ou le *Dictionnaire encyclopédique du Livre*¹⁴ – dont le 1^{er} volume a paru en 2002 – qui intègrent parfaitement ces notions avec par exemple les définitions suivantes : « architecture du livre », « avant-texte », « chapitre », « codex », « datation du livre imprimé », « droit, livre de ».

⁶ *Introduction à la bibliographie matérielle*, Institut d'Histoire du Livre, <<http://ihl.enssib.fr/siteihl.php?page=41>> [février 2007].

⁷ Lucien Febvre, Henri-Jean Martin, *L'Apparition du livre*, 1^{re} éd., Paris, Albin Michel, 1958 (Collection L'Évolution de l'humanité), 3^e éd., *ibid.*, 1999.

⁸ Roger Laufer, éd., Alain-René Lesage, *Le Diable boiteux : texte de la deuxième édition avec les variantes de l'édition originale et du remaniement de 1726 précédé d'une étude de bibliographie matérielle*, Paris, La Haye, Mouton, 1970.

⁹ Henri-Jean Martin, Roger Chartier, dir., *Histoire de l'édition française*, Paris, Promodis, 1982-1986.

¹⁰ Henri-Jean Martin, Jean Vezin, dir., *Mise en page, mise en texte du livre manuscrit*, Paris, Promodis, Éditions du Cercle de la librairie, 1990.

¹¹ Henri-Jean Martin, *La Naissance du livre moderne : mise en page et mise en texte du livre français : XIV^e-XVII^e siècles*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2000.

¹² *Géographies de la mise en page*, Journée d'étude, 10 mai 2001, Bibliothèque municipale de Lyon.

¹³ Alain Mercier, dir., *Les Trois Révolutions du livre : catalogue de l'exposition du musée des Arts et Métiers, 8 octobre 2002-5 janvier 2003*, Paris, Musée des arts et métiers, Imprimerie nationale, 2002.

¹⁴ Pascal Fouché, Daniel Péchoin, Philippe Schuwer, dir., *Dictionnaire encyclopédique du livre*, [volume 1], Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2002. Henri-Jean Martin, « Préface », p. XIII-XXVI. Alain Nave, art. « architecture du livre », p.135-136. Wallace Kirsop, art. « bibliographie matérielle », p. 275-276. Henri-Jean Martin, art. « chapitre », p. 505-506. Jean Vezin, art. « codex », p. 555-556. Denise Hillard, art. « datation du livre imprimé », p.716-718. Jean-Yves Mollier, art. « droit, livre de », p. 820-824.

Les recherches ont mis en évidence le fait que la définition du sens participe à la fois du contenu et de la forme, celle-ci étant à la fois établie par le projet de l'auteur et de l'imprimeur/éditeur¹⁵ et par un contexte technique et économique. Roger Chartier le rappelle dans la préface de l'essai de Donald Francis McKenzie¹⁶ sur la bibliographie matérielle : « Pour s'en tenir à l'écrit imprimé, le format du livre, les dispositions de la mise en page, les modes de découpage du texte, les conventions typographiques, sont investis d'une « fonction expressive » et portent la construction de la signification. Organisés par une intention, celle de l'auteur ou de l'éditeur, ces dispositifs formels visent à contraindre la réception, à contrôler l'interprétation, à qualifier le texte. Structurant l'inconscient de la lecture (ou de l'écoute), ils sont les supports du travail de l'interprétation ». Dans la préface de *La Naissance du livre moderne*, Henri-Jean Martin¹⁷ montre que « les textes ne sont jamais désincarnés, l'objet-livre s'offre pour en suggérer les diverses portées et son analyse est indispensable à qui veut en comprendre la conception comme la réception. » En étudiant la structure du livre au sens large, la bibliographie matérielle se met au service d'autres branches du savoir comme l'histoire, l'histoire littéraire, l'histoire des idées...

Dans le contexte numérique qui nous occupe, il y a grand intérêt à relire l'essai de D.F. McKenzie¹⁸ qui définit la bibliographie comme une sociologie des textes, comme « la discipline qui étudie les textes en tant que formes conservées, ainsi que leurs processus de transmission, de la production à la réception », capable de « restituer la présence humaine au sein de tous les textes fixés et enregistrés. » Dans la préface¹⁹ de l'essai, Roger Chartier précise que « dans son effort pour refonder la bibliographie, D.F. McKenzie cartographie, en fait, un espace intellectuel nouveau qui articule l'étude des textes, l'analyse de leurs formes et l'histoire de leurs usages. » Les termes utilisés de *texte*, *forme* et *usage* ne sont pas sans rappeler ceux de *signe* (comme un porteur de sens), de *forme* (comme un objet matériel ou immatériel) et de *médium* (comme un vecteur de communication) chers à Roger T. Pédauque²⁰. La bibliographie matérielle a déjà mis en place des méthodologies qu'il faut certes nourrir et reprendre mais qu'il serait dommage d'oublier dans les discussions autour du document numérique.

¹⁵ Un exemple frappant de la place de l'imprimeur est donné par les écrits et les compositions ou les improvisations typographiques de Restif de la Bretonne qui est venu à la littérature par la typographie... Non seulement il pense en termes d'imprimerie mais il « écrit "typographie" comme on parle anglais ». Philippe Dubois, « L'italique et la ruse de l'oblique : le tour et le détour », *L'espace et la lettre : écritures, typographies*, Cahiers Jussieu n° 3, 1977, Université Paris 7, Paris, UGE (10-18), p. 243-256, ici p. 244.

¹⁶ Donald Francis McKenzie, *La Bibliographie et la Sociologie des textes*, préface de Roger Chartier, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1991, p. 6.

¹⁷ Henri-Jean Martin, *La Naissance du livre moderne...* Introduction, p. 3.

¹⁸ Donald Francis McKenzie, *op. cit.*, p. 30, 54.

¹⁹ Donald Francis McKenzie, *op. cit.*, p. 11.

²⁰ RTP, *Document : forme, signe et relation, les re-formulations du numérique*, éd. RTP STIC-CNRS [pseudonyme Roger T. Pédauque], 2003, <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000413.html> [février 2007].

Quelques orientations de la recherche en histoire du livre

Dans la trilogie contenu/contenant/contexte, les orientations actuelles de la recherche en histoire du livre vont plutôt vers le troisième volet.

L'une des études majeures de ces derniers mois a paru en 2002 dans le *Bulletin du bibliophile*. Dans un article intitulé « Entre bibliographie et catalographie : de l'édition à l'exemplaire », Edoardo Barbieri²¹ énonce le concept d'« histoire de l'exemplaire » qui « ne se limitera pas au relevé et à l'identification des « traces », mais l'enquête ira jusqu'à leur description et à l'interprétation de leur signification ». En outre « l'histoire de l'exemplaire pourra faire appel à des sources autres que les *marks*, par exemple des documents indépendants de l'exemplaire » : éléments de bibliographie matérielle et sources d'archives (archives judiciaires, d'éditeurs...). Cette étude est illustrée d'un schéma permettant d'entrevoir les croisements et les entrelacements entre les éléments liés à l'histoire éditoriale, ceux relevant des « *marks in books* » et ceux constitutifs de l'histoire de l'exemplaire. Ces relations permettent de constituer un véritable dossier autour du document étudié. E. Barbieri en donne un exemple avec l'édition princeps du *Nuovo Testamento* traduit en italien par Antonio Brucioli et publié à Venise en 1530 par Lucantonio Giunta²². La découverte et l'étude précise d'exemplaires redécouverts ont permis de reconstituer l'histoire de l'édition. Pour le moment il est difficile d'intégrer ces reconstitutions, ces découvertes et ces résultats dans les catalogues informatiques.

Plusieurs études croisées en histoire du livre et en histoire de l'art²³ – deux disciplines qui auraient encore intérêt à se rapprocher – ont montré l'importance des relations entre texte et illustration. Michel Melot²⁴ écrit : « [...] le problème se pose de traiter l'illustration par rapport au milieu qui la définit en creux : l'écriture, non en terme de traduction ou de transposition mais en terme de complémentarité et de concurrence. Pour cela, il fallait que l'on pût penser l'un et l'autre système au sein d'une même théorie. Or, il n'y a pas si longtemps que la sémiologie existe. [...] L'image n'est plus l'appendice, l'ornement ou la redondance d'un texte. Elle est une technique différente d'appréhension de la connaissance ». Plusieurs études sur l'illustration du livre scientifique au XVI^e siècle éclairent remarquablement cette place particulière qu'occupe l'illustration dans la mise en page. L'intégration « verticale » de certains animaux (le rhinocéros, le porc-épic, l'éléphant...) des *Historiae animalium* (1551) de Conrad Gesner montre la place et

²¹ Edoardo Barbieri, « Entre bibliographie et catalographie : de l'édition à l'exemplaire », *Bulletin du bibliophile*, n° 2 (2002), p. 241-268, ici p. 245, 248, 256. Voir aussi Edoardo Barbieri, *Postille in bibliotheca*, <<http://eprints.rclis.org/archive/00000768/01/PostillatiBARBIERI.pdf>> [février 2007].

²² Edoardo Barbieri, *Le Bibbie italiane del Quattrocento e del Cinquecento. Storia e bibliografia ragionata delle edizioni in lingua italiana dal 1471 al 1600*, Milan, 1992, n° 21. *Bibles imprimées du XV^e au XVIII^e siècle conservées à Paris*, éd. Martine Delaveau et Denise Hillard, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2003, n°4345.

²³ *Textes imprimés et images : XVI^e-XX^e siècle*, études réunies par Annie Charon, Isabelle Diu et Elisabeth Parinet, *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 158, janvier-juin 2000.

²⁴ Michel Melot, *L'Illustration : histoire d'un art*, Paris, Skira, 1984, p. 13.

l'importance des illustrations dans les sommes et encyclopédies scientifiques de la Renaissance. La « centralité des images » n'empêche pas un travail de mise en page « normalisée »²⁵. Depuis, le célèbre rhinocéros parcourt quelquefois la Toile sortie de tout contexte. De la même façon, les images célèbres du *De Humani corporis fabrica* (Bâle, 1^{ère} éd. 1543, dessins de Stephan van Calcar, 2^e éd. 1555) du médecin bruxellois André Vésale ne sont pas seulement les témoignages d'une maturité des pratiques d'observations de la science anatomique mais participent d'un code précis de mise en page. Les ouvrages de cosmographie sont également un excellent terrain d'étude en la matière.

Enfin, la question de la temporalité liée à la réception d'un ouvrage, c'est-à-dire la période pendant laquelle un document (un livre) reste d'actualité commence à être abordée. L'histoire des rééditions pourrait être approfondie²⁶. Laurent Pinon²⁷ le suggère dans son étude sur les livres de zoologie. Ce sont bien les études autour de corpus associées aux analyses « monographiques » qui permettent d'établir des filiations, des tendances. Or, on constate que la mise en ligne des textes et des images sur le Web par l'intermédiaire de bibliothèques numériques ou de sites « patrimoniaux » peut aboutir à une profusion, une dispersion, mais aussi à une segmentation et finalement à une désincarnation du document.

Les besoins des chercheurs

Les bibliothèques ont déjà beaucoup travaillé et avancé par la constitution des catalogues collectifs en ligne²⁸. Par ces nouveaux outils, la recherche bibliographique s'est considérablement améliorée profitant des avantages de l'accès à l'information par les réseaux : accès démultipliés et par conséquent facilités pour repérer, localiser et même parfois identifier un document. C'est ce dernier point – l'identification – qui pose souvent problème. Les notices bibliographiques de « livres anciens » sont souvent incomplètes et l'application des normes et règles de catalogage varie entre catalogues et entre pays. Il est souvent difficile de saisir et donc d'interroger la richesse des données d'exemplaires et on peut regretter le manque de normalisation dans ce domaine précis malgré les efforts faits dans certains catalogues, par exemple dans le Sudoc (Système universitaire de documentation) en France. Les possibilités nouvelles liées au numérique pourraient justifier une

²⁵ Jean-Marc Chatelain, Laurent Pinon, « Genres et fonctions de l'illustration au XVI^e siècle », dans Henri-Jean Martin, *La Naissance du livre moderne : mise en page et mise en texte du livre français : XIV^e-XVII^e siècles*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2000 p. 236-269, ici p. 257-258.

²⁶ Dans les catalogues informatisés, les recherches par date sont souvent difficiles et/ou les listes de résultats incomplètes en raison de la complétude des données saisies.

²⁷ Laurent Pinon, *Livres de zoologie de la Renaissance : une anthologie : 1450-1700*, Paris, Klincksieck, 1995. (Corpus iconographique de l'histoire du livre).

²⁸ Henri-Jean Martin, « Bibliothèques », dans *Encyclopaedia universalis*, 2002, corpus, 4, col. 68-74, ici col. 73.

redéfinition de certaines règles de catalogage et un travail sur la normalisation des métadonnées²⁹ liées aux documents patrimoniaux.

Dans la conclusion de sa communication à la journée CERL de Chantilly en mai 2004, Dominique Varry³⁰ présentait un cahier de doléances tout à fait légitime : « Comment améliorer les conditions d'interrogation et d'exportation des notices ? Comment corriger des notices manifestement fautives, et améliorer la qualité générale de l'information bibliographique ? Comment tenir compte des résultats des travaux des bibliographes ? » Les deux premières doléances portent principalement sur les questions d'indexation et de points d'accès. De nombreux catalogues collectifs comprenant des notices de livres anciens ont été constitués à la suite de programmes importants de « rétroconversion ou conversion rétrospective » ou autrement dit de saisie informatisée des données se trouvant dans les catalogues papier imprimés ou sur fiches. Même si de nombreuses vérifications ont pu être faites livres en main, ces programmes d'envergure ont soit repris telles quelles les informations inscrites sur les anciens catalogues, soit ont procédé à des « dérivations » à partir de réservoirs bibliographiques composites. Or pour offrir aux chercheurs et au public en général des possibilités de recherche efficaces, il faut que les informations saisies soient bien sûr indexées et mieux encore normalisées, ce qui était loin d'être le cas pour les fiches catalographiques établies au XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle même si au cours du siècle la normalisation progressa assez rapidement. Pire quand l'indication sur le catalogue papier est erronée – par exemple pour une date – il est possible que l'erreur soit reproduite dans l'enregistrement informatique et cela peut aboutir à la présence dans les catalogues informatisés d'éditions n'ayant jamais existé. Ce risque est toujours possible malgré les systèmes de contrôle mis en place à l'occasion des programmes de rétroconversion. La troisième doléance franchit une étape supplémentaire en demandant l'inscription dans les catalogues des résultats de la recherche en bibliographie matérielle à savoir dans les cas les plus simples : correction de dates, de graphies et dans des cas plus complexes : réattribution d'ouvrages à des auteurs ou à des éditeurs.

Sans vouloir nier les extraordinaires avancées amenées par l'Internet dans le domaine patrimonial, le contrôle précis de chaque exemplaire et le recours à des informations complémentaires restent nécessaires après la consultation des catalogues. Une interrogation tout à fait « réussie » ne peut dépendre que de la richesse des métadonnées saisies et affichées.

²⁹. Élisabeth Coulouma, « Le Signalement des livres anciens dans le Sudoc », journée d'étude *Le livre ancien : patrimoine français, patrimoine européen*, Chantilly, Maison de Sylvie, 15 mai 2004.

³⁰. Dominique Varry, « Le Bibliographe dix-huitiémiste et les ressources catalographiques françaises sur support électronique », journée d'étude *Le livre ancien : patrimoine français, patrimoine européen*, Chantilly, Maison de Sylvie, 15 mai 2004, diapo 150. <<http://www.enssib.fr/imprimer.php?type=news&id=325>> [février 2007].

Le « livre ancien » sur Internet

Les catalogues

Dans le catalogue du livre ancien, après une saisie normalisée des données de l'édition, la richesse de l'information tient aux données d'exemplaires qui permettent d'en reconstituer l'histoire. « Pour le livre contemporain chaque exemplaire localisé offre simplement une possibilité supplémentaire d'accéder au texte ; pour le livre ancien la localisation elle-même est une donnée significative à cause des éléments matériels liés à l'exemplaire et qui, insignifiants quand on les considère unité par unité, sont éclairés par un traitement en série³¹. »

Le catalogage « livre en main » permet de relever les informations suivantes : transcription exacte de la page de titre, variantes de titre, collation, pièces liminaires, filigrane et papier, ornements typographiques, mentions d'exemplaires... Très peu de catalogues en ligne de bibliothèques proposent ces informations, essentiellement pour des questions de coûts. Les fiches du catalogue de l'*Istituto Centrale per il Catalogo Unico (ICCU)*³² des bibliothèques italiennes comportent des champs de notes différenciés pour certaines informations (contenu précis, empreinte, police de caractères...). Encore en Italie, le catalogue des incunables avec apostilles de la *Trivulziana*³³ permet de consulter des fiches particulièrement précises avec mise en ligne sous mode image des parties comportant des annotations et notes marginales et transcription sur le même écran.

Des outils complémentaires

Même si les exemplaires sont décrits le plus précisément possible et que les informations sont saisies de façon standardisée ou normalisée, il est quelquefois impossible de se passer de l'image pour procéder aux identifications, c'est le cas notamment pour les ex-libris et l'ornementation typographique.

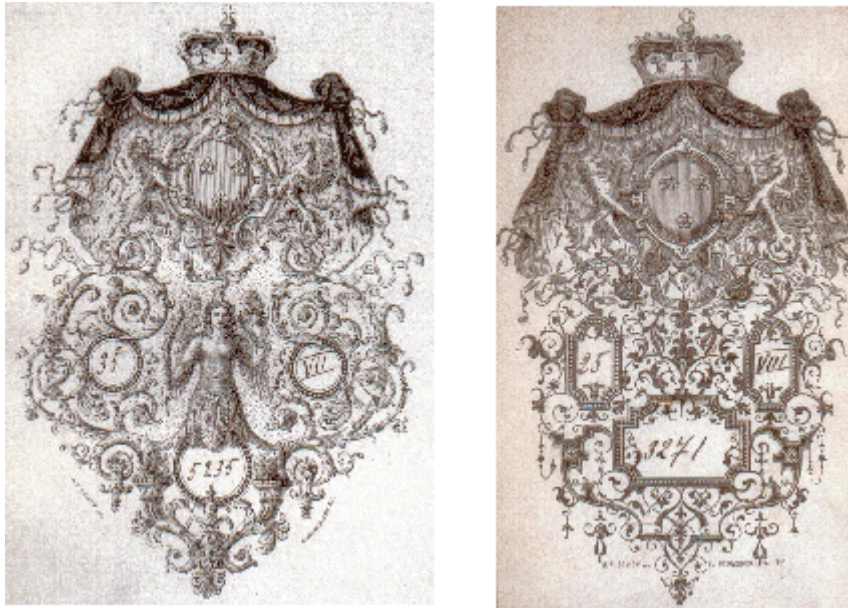
Un exemple choisi dans le fonds de la Réserve commune des trois universités lilloises (Lille 1, Lille 2, Lille 3) montre que souvent l'identification précise d'un ex-libris nécessite une consultation *de visu* sur place ou à distance. Le cas présenté ici concerne des exemplaires provenant de la bibliothèque de la famille d'Arenberg. Comment décrire les deux ex-libris présentés ci-dessous sans aucune ambiguïté ? Pouvoir consulter l'image permet de croiser cette information avec

³¹. François Dupuigrenet Desroussilles, « Note sur l'accès aux catalogues sur support électronique des collections de livres anciens conservés en France » présentée à la journée d'étude *Le livre ancien : patrimoine français, patrimoine européen*, Chantilly, Maison de Sylvie, 15 mai 2004.

³². <<http://opac.sbn.it/>> [février 2007].

³³. <<http://www.marginalia.it/>> [février 2007].

des registres, des inventaires ou des catalogues de bibliothèques, d'établir des comparaisons avec d'autres ex-libris repérés et ainsi de progresser dans « l'histoire de l'exemplaire ».



Ex-libris Arenberg.

Réserve commune des universités Lille 1, Lille 2, Lille 3. Université Lille 3.

Plusieurs outils d'identification sont ainsi proposés en ligne : les bases d'ex-libris et les banques de données consacrées à l'ornementation typographique.

Ainsi la bibliothèque municipale de Lyon a créé la base « Provenance » qui met en ligne les images des reliures armoriées, des ex-libris imprimés ou manuscrits ou encore des notes marginales... associées à des fiches descriptives très précises³⁴. La mise en ligne de ces « marques³⁵ » permet de reconstituer « l'itinéraire intellectuel et géographique » des ouvrages et contribue pleinement aux recherches en histoire du livre. Par ailleurs, plusieurs banques de données offrent de nouvelles possibilités d'étude de l'ornementation typographique en présentant des corpus en ligne : la banque de données d'ornements d'imprimerie *Passe-Partout*³⁶, le programme

³⁴. <[http://sged.bm-lyon.fr/Edip.BML/\(k2w5dg45ythnqh55zsezerrc\)/Pages/Redirector.aspx?Page=MainFrame](http://sged.bm-lyon.fr/Edip.BML/(k2w5dg45ythnqh55zsezerrc)/Pages/Redirector.aspx?Page=MainFrame) > [février 2007].

³⁵. Dans l'article cité plus haut, Edoardo Barbieri (pp. 242-244) étudie avec précision le terme « mark » qui ne correspond pas exactement au terme français « marque ».

³⁶. <<http://www2.unil.ch/BCUTodai/app/todaiGetIntro.do?uri=todaiInfo&page=todaiIntro.html>> [février 2007]. Silvio Corsini, « Vers un Corpus des ornements typographiques lausannois du XVIII^e siècle. Problèmes de définition et de méthode », dans *Ornementation typographique et bibliographie historique : actes du colloque de Mons 26-28 août 1987* édités par Marie-Thérèse Isaac, Mons, Bruxelles, 1988, p. 139-165.

Môriâne³⁷ (soutenu par le Fonds National Belge de la Recherche Scientifique) qui concerne l'ensemble de la production européenne des Lumières, principalement en Belgique, en France et aux Pays-Bas. Cette banque se veut aussi un outil collaboratif, en proposant une rubrique de questions/réponses finalement assez peu utilisée. Ces différents outils peinent cependant à intégrer les résultats d'une recherche plus traditionnelle³⁸. Un corpus de marques d'imprimeurs est également présenté sur le site de la Bibliothèque de l'Université de Barcelone³⁹.

Le livre ancien « mis en contexte »

Des essais de mises en contexte de documents anciens sont proposés par quelques bibliothèques numériques patrimoniales. Mais, tout d'abord, au-delà de son côté économiquement intéressant, rappelons que la numérisation en mode « image » permet de conserver la mise en page de l'ouvrage original et constitue un atout majeur pour les études de bibliographie matérielle. On oublie malheureusement quelquefois de mentionner les dimensions physiques des documents par une échelle de mesure associée à l'image numérisée et pire encore de numériser les parties liminaires de l'ouvrage empêchant ainsi les « historiens du livre » d'accéder à certaines informations concernant l'exemplaire (marques de provenance, notations manuscrites...). En France, plusieurs sites mettent en ligne des livres anciens en précisant le contexte par des « fiches explicatives » accessibles par un hyperlien depuis la notice du document numérisé. Citons : Bibliothèques Virtuelles Humanistes⁴⁰, Tours ; CNUM, Conservatoire National des Arts et Métiers⁴¹, Paris ; Medic@⁴², Bibliothèque interuniversitaire de médecine de Paris ; Pôlib⁴³, Pôle Universitaire européen Lille-Nord-Pas-de-Calais

Deux expériences – l'une anglaise, l'autre canadienne – récentes peuvent être mentionnées car elles ajoutent des outils supplémentaires aux sites cités ci-dessus. Ainsi, depuis quelque temps, un site web de la *British Library* présente quatre-vingt-treize exemplaires numérisés de pièces de théâtre de Shakespeare⁴⁴ (format in 4°) dans les éditions les plus anciennes, avec possibilités de feuilleter les exemplaires séparément ou de comparer deux copies sur un seul écran, méthode précieuse dans le cadre d'études en « bibliographie matérielle ». Outre-Atlantique, l'*Université de Victoria* (British Columbia, Canada) présente en ligne le fac-similé d'une édition du XVI^e siècle, du

³⁷. <<http://www.ulg.ac.be/moriane/>> [février 2007].

³⁸. Daniel Droixhe, « Elle me coûte dix mille écus. La contrefaçon des œuvres de Molière offerte par l'imprimeur Bassompierre à Marmontel », *Revue française d'histoire du livre*, n°114-115, 2002, p. 125-159. Françoise Weil, « Enquête sur les imprimeurs parisiens de la première moitié du XVIII^e siècle : l'enseignement des ornements et des pratiques typographiques », *Revue française d'histoire du livre*, n°114-115, 2002, p. 165-180.

³⁹. <<http://eclipsi.bib.ub.es/imp/impeng.htm>> [février 2007].

⁴⁰. <<http://www.bvh.univ-tours.fr/>> [février 2007].

⁴¹. <<http://cnum.cnam.fr/>> [février 2007].

⁴². <<http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica.htm>> [février 2007].

⁴³. <<http://polib.poleuniv-lille-npdc.fr/>> [février 2007].

⁴⁴. <<http://www.bl.uk/treasures/shakespeare/homepage.html>> [février 2007].

Sancti Patris Nostri Epiphanii, Episcopi Constantiae Cypri, ad Physiologum édité par Consalus Ponce de Leon chez Christophe Plantin à Anvers en 1588⁴⁵. Le site présenté est très complet sur l'histoire de l'édition et sera régulièrement complété et mis à jour avec les informations données par les chercheurs.

Perspectives : « Prendre en compte les usages »

Les bibliothèques numériques patrimoniales doivent-elles ou peuvent-elles intégrer les besoins des chercheurs et les approches « savantes » par une mise en contexte améliorée des ressources numérisées ? Comment retranscrire les échanges textes/images, les rapports éditions/exemplaires et la trilogie contenu/contenant/contexte ? Que devient l'étude matérielle (codicologique), culturelle et sociologique du document ? Le patrimoine étant affaire de tous, comment concilier approche érudite et vulgarisation ? Comment élaborer un modèle qui permettrait de saisir au sein d'un seul document un ensemble complet d'informations (description bibliographique, description de l'exemplaire, fichiers d'autorités, champs de liens et texte libre) et de les décliner ensuite en fonction des usages ?

Les possibilités de l'encodage DTD / XML

Les perspectives offertes depuis quelques années par les langages de balises : SGML, puis XML laissent entrevoir des possibilités de prendre en compte à la fois les besoins des chercheurs en histoire du livre, les savoir-faire des bibliothécaires et les attentes et/ou demandes des usagers. Des essais faits autour de plusieurs DTD : la TEI, l'EAD et des formats bibliographiques XML montrent que ces outils peuvent être pris en compte dans les projets.

La TEI

La TEI (*Text Encoding Initiative*)⁴⁶, créée en 1987, utilise un ensemble très complexe de balises permettant de traiter de façon informatique des textes de tous genres : prose, poésie, théâtre... Un document conforme à la TEI contient d'une part un en-tête **<teiHeader>**, assez comparable à une fiche de catalogue, qui comporte les informations générales sur le document et d'autre part la transcription du texte introduite par l'élément **<text>**. Dérivé de la TEI qui permet une édition très riche, le projet MASTER (*Manuscript Access through Standards for Electronic Records*) a été conçu pour l'encodage des manuscrits. Nous reprenons ici les résultats d'une étude publiée en 2001 par Anne Mette Hansen de l'Université de Copenhague sur l'encodage des livres

⁴⁵. <<http://gateway.uvic.ca/spcoll/physiologum/>> [février 2007].

⁴⁶. <<http://www.tei-c.org/>> [février 2007].

de prières danois. L'expérience entend faire l'édition des textes en tenant compte de leur nature et de leur fonction sociale. Dans le résumé de l'étude, Elisabeth Lalou, chercheur à l'I.R.H.T. (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, laboratoire CNRS) énumère d'abord les différentes disciplines concernées par l'encodage des textes. Son analyse rejoint les avancées de la « bibliographie » énoncées plus haut : « L'encodage des textes est une nouvelle approche philologique qui combine plusieurs disciplines : la critique littéraire (texte et mots dans leur contexte), la rhétorique (structure du texte, langue et versification), la linguistique (morphologie et syntaxe), critique textuelle (corrections et normalisation), paléographie (analyse de l'écriture), codicologie (mise en page et description de l'objet-manuscrit) et l'histoire de l'art. »

Plusieurs balises sont utilisées pour marquer les différents aspects de l'ouvrage : transcription, codicologie, structure⁴⁷ ... Les balises codicologiques utilisées sont : cahiers <qb/>, pages <pb/> et ruptures de lignes <lb/>. Pour structurer le contenu intellectuel, les différentes parties du texte sont marquées par des balises déclinantes <div> comme <div type="psalter">, <div type="prayer">... Autre point important et nous y reviendrons : les noms de personnes sont identifiés et on leur met une clef attribut avec un code se référant à un fichier bibliographique des noms de personne fabriqué à part : <name type="person" reg="Maren Jespersdatter" key="MarJes01">. Cette façon d'encoder les informations permet de rendre compte du contexte de naissance et de diffusion du manuscrit.

L'EAD

La DTD EAD (*Encoded Archival Description*)⁴⁸, autre format créé avec XML, soutenue par la Société des Archivistes Américains (SAA) est un modèle particulièrement adapté aux instruments de recherche archivistiques car elle permet de représenter tous les éléments d'information définis dans l'ISAD (G) (*General International Standard Archival Description*), norme de description archivistique publiée en 1994. La DTD EAD est également utilisée dans les bibliothèques pour la structuration des catalogues de manuscrits. L'EAD a été retenue pour l'encodage du CGM en France (*Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*). Son utilisation est également possible pour décrire certaines collections iconographiques en particulier quand celles-ci font partie d'un « fonds » précis.

Dans le but d'inscrire les documents dans un contexte, notons que l'EAD permet de gérer un document complet, avec liens vers des images numérisées internes ou externes (éléments <dao> et

⁴⁷. Anne Mette Hansen, « Text encoding of manuscripts : private devotional literature in the 16th century. », 2002, <http://lemo.irht.cnrs.fr/41/mo41_09.htm>, [février 2007]. Elisabeth Lalou, [Résumé abrégé du texte], *L'Apport cognitif, Le Médiéviste et l'Ordinateur*, n°41, hiver 2002, <http://lemo.irht.cnrs.fr/41/mo41_09_resume.htm> [février 2007].

⁴⁸. <<http://www.loc.gov/ead/>> [février 2007].

<extref>). Le balisage sémantique ou « indexation dans le texte » est possible dans l'EAD par l'introduction d'éléments <persname>, <geogname>, <corpname> ou encore <famname> dans le texte, réservant la possibilité d'introduire la notion « d'autorité » dans du texte libre⁴⁹, ce que ne permettent pas les formats MARC. Le lien vers un fichier d'autorité peut se faire ensuite par un numéro d'identification (par exemple vers la liste d'autorités RAMEAU maintenue par la Bibliothèque nationale de France), procédé assez classique dans la pratique des bibliothèques habituées à gérer les données des fichiers et listes d'autorités, à condition bien sûr que l'outil de gestion des documents le permette. Enfin toujours dans ce même souci de « contextualisation », l'élément <add> (Données descriptives additionnelles) offre des possibilités d'accès supplémentaires par des index, des bibliographies...

En 1998 a été conçue la DTD XML EAC⁵⁰ (*Encoded Archival Context*), qui permet de structurer l'information habituellement placée dans l'élément <bioghist> de l'EAD, qui correspond à l'élément biographie/histoire administrative d'ISAD (G) et donc d'indexer des notices d'autorités (informations normées, texte libre, systèmes de liens...). Le projet européen LEAF⁵¹ (*Linking and Exploring Authority Files* = Relier et explorer les fichiers d'autorités) destiné à établir un serveur central de notices d'autorités en direction de diverses institutions culturelles (bibliothèques, services d'archives, musées...) a décidé d'utiliser l'EAC comme format de stockage des notices d'autorités.

Étude de cas

Riche de plus de 500 000 volumes, la bibliothèque municipale de Lille possède un « fonds local et régional » de tout premier plan, qui comprend entre autres une collection très riche « d'éditions lilloises ». Ces ouvrages sont consultés par les Lillois, par les historiens, par les spécialistes de l'histoire de l'édition du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle... Les « éditions lilloises » ont connu une période faste dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, comme dans d'autres grandes capitales régionales, avec la publication en nombre important d'ouvrages édifiants et moralisants destinés à l'éducation. C'est de ce fonds très riche que nous avons choisi d'extraire quelques ouvrages pour illustrer les idées de « Dossier » et de « Contexte » dont il a été fait mention plus haut. Le choix s'est porté sur un ouvrage représentatif de ce courant « d'édition religieuse » de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Il s'agit d'un best-seller de l'époque, réédité à

⁴⁹ Florence Clavaud, Martin Sévigny, « Instruments de recherche : La mise en œuvre des nouvelles technologies », dans *Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste*, Paris, Association des archivistes français, 2004, p. 159-188, ici p. 166. Florence Clavaud, *Guide EAD du CHAN : Indexation de l'instrument de recherche : Comment indexer un document EAD*, 2004.

<<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/infopro/fr/indexation/modalites/dansouhorsletexte.html>> [février 2007].

⁵⁰ <<http://jefferson.village.virginia.edu/eac/>> [février 2007].

⁵¹ Projet LEAF version française : <<http://www.crxnet.com/leaf/french/index.html>> [avril 2005].

plusieurs reprises, présentant le récit édifiant de la vie et du martyre du comte de Flandre, Charles le Bon, assassiné dans la cathédrale Saint-Donatien de Bruges en 1127. L'ouvrage est écrit par Mathilde Bourdon, auteur de plusieurs dizaines d'ouvrages d'éducation religieuse et publié en 1853.

Illustration 1 [cote 21968]



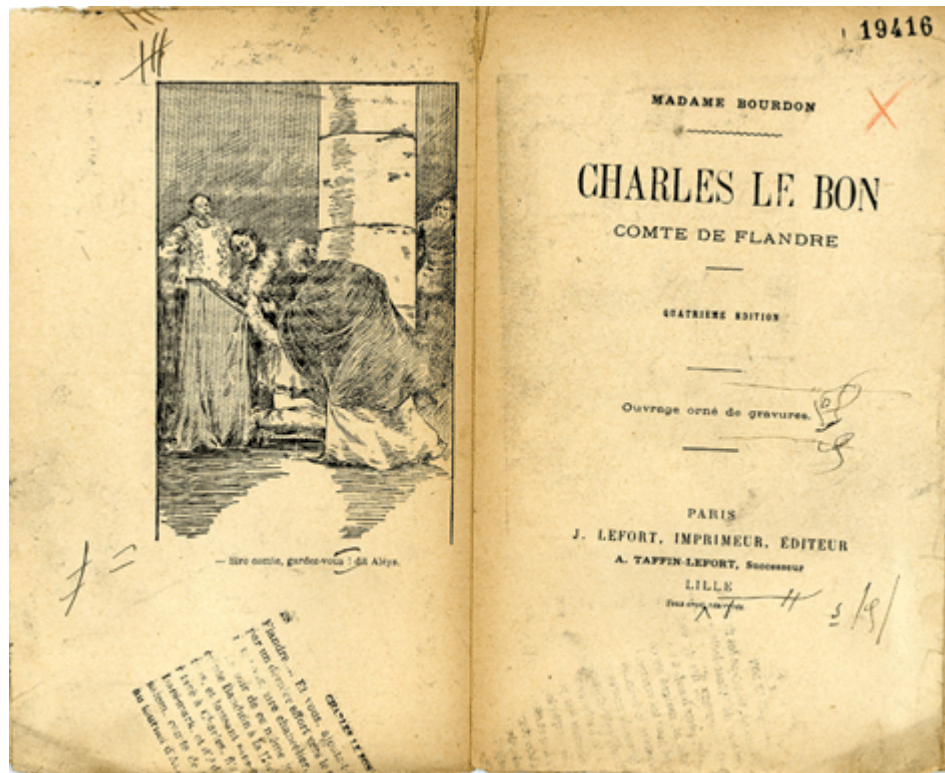
Bourdon, M., Charles le Bon, comte de Flandre [suivi de Pharaïlde tradition de la Flandre. Régine] par l'auteur de St. Martin, évêque de Tours [Mathilde Bourdon], Lille : L. Lefort, 1853. – 216 p., front. ; 15 cm.

Lit. de F. Robaut à Douai.

Bibliothèque municipale de Lille [21968]

L'ouvrage est ensuite réédité. Citons un exemplaire de préparation à une nouvelle édition datant de 1909 et présentant en particulier des essais d'illustrations plus dans le goût de l'époque.

Illustration 2 [cote 19416]



Bourdon (Mathilde). Charles le Bon, comte de Flandre. Madame Bourdon, 4e éd., Paris ; Lille, Taffin – J. Lefort, 1909. – 142 p. ; 22 cm. Don Taffin
Exemplaire de préparation à une nouvelle édition.
Bibliothèque municipale de Lille [19416]

Les collections de la bibliothèque municipale contiennent d'autres ouvrages de la même époque abordant le même thème : à Lille en 1884 par la Société de Saint Augustin.

Illustration 3 [cote : 24809]



Edward Le Glay – Histoire du bienheureux Charles le Bon, comte de Flandre par Edward Le Glay. – Lille :
Société de Saint-Augustin ; Desclée de Brouwer, 1884.
332 p. 24 cm. (Bibliothèque des Familles – Histoire).
Bibliothèque municipale de Lille [24809]

L'ensemble de ces éditions peuvent être regroupées dans un **Dossier dit « Charles le Bon »**. On pourrait constituer un autre **Dossier dit « Lefort »** comprenant cette fois les éditions de la maison Lefort qui ont la particularité parfois d'être recouvertes de magnifiques cartonnages d'éditeurs. Dans un souci d'appropriation du patrimoine par le plus grand nombre, il serait intéressant de pouvoir offrir au public bien plus que l'affichage difficile et parfois obscur d'une notice bibliographique conforme aux normes de catalogage. L'affichage de dossiers thématiques (Dossier « Lefort » par exemple) et de lignes explicatives abordant le contexte de publication, de réception et d'interprétation des ouvrages présentés serait une façon d'entrer dans ce mouvement de « patrimonialisation » qu'entraîne l'introduction du numérique dans les bibliothèques et de rendre ce passé conservé dans les bibliothèques au citoyen.

L'encodage ci-dessous a été réalisé avec la DTD BiblioML⁵², application XML compatible avec le format (UNI)MARC. Outre la prise en compte d'informations que les formats Marc peinent à intégrer : table des matières, illustrations, texte intégral... le balisage sémantique de l'élément <notes> par les éléments <persname> et <geogname> permet de concilier la rédaction d'un texte libre sur le contexte de l'ouvrage et la normalisation de la saisie de certains noms propres, ce qui devrait laisser la possibilité aux outils de gestion des ressources de faire des liens vers des listes ou des fichiers d'autorités. Les éléments <Relationships> et <LinkedItem> permettent de pointer vers la réédition de 1909, comme peuvent le faire les champs 4XX du format UNIMARC. Enfin, un hyperlien permet de pointer vers le site de la Bibliothèque nationale de France qui offre l'image d'un manuscrit mettant en scène le meurtre de Charles le Bon dans l'église Saint-Donatien de Bruges.

```
<? xml version="1.0" encoding="UTF-8" ?>
<BiblioRecord>
<Notes>
<Note>Imprimeur à Lille depuis 1801, Lefort est spécialisé dans la librairie religieuse
d'éducation et publie surtout de la littérature moralisante. À partir de 1827,
l'imprimerie vit du succès de sa collection vedette : la Nouvelle bibliothèque
catholique. <persname normal="Bourdon, Mathilde (1817-1888)"
authfilenumber="FRBNF12118901" source="fichier-autorités-BnF">Mathilde
Bourdon</persname> est un auteur fécond de cette maison d'édition. La bibliothèque
municipale de Lille possède certains de ses romans moralisants : « Si j'avais mille
écus », « Théodule : modèle pour la jeunesse », reliés dans de superbes cartonnages
d'éditeurs.
</Note>
<Note>L'ouvrage relate la vie de<persname normal="Charles (1083 ?-1127 ; comte de
Flandre)" authfilenumber="FRBNF145387588" source="fichier-autorités-BnF">
Charles le Bon</persname> comte de Flandre et en particulier son assassinat dans
l'église Saint-Donatien de<geogname normal="Bruges (Belgique)"
authfilenumber="FRBNF119498740" source="fichier-autorités-BnF">
Bruges</geogname> en 1127. Cet épisode est relaté dans les Grandes Chroniques de
France.
<ElectronicLocation> http://www.bnf.fr/enluminures/manuscrits/man5/i1_0073.htm
</ElectronicLocation>
</Note>
```

⁵². BiblioML : <<http://www.biblioml.org/>> [avril 2005].

Cet essai d'encodage suit les spécifications de BiblioML avec quelques nuances, notamment pour l'élément <Notes>. L'essai aurait également pu être réalisé avec d'autres DTD ou schémas XML « bibliographiques » comme le Dublin Core. Je remercie Frédéric Glorieux pour ses remarques.

```
</Notes>
<Relationships>
<LinkedItem>
<Title>Charles le Bon, comte de Flandre</Title>
<Author>Madame Bourdon</Author>
<EditionStatement>4e éd. </EditionStatement>
<Place>Paris ; Lille : Taffin-Lefort</Place>
<Date> 1909</Date>
</LinkedItem>
</Relationships>
</BiblioRecord>
```

Vers des espaces collaboratifs

L'idéal serait encore de pouvoir disposer d'instruments de travail collaboratifs permettant à plusieurs personnes et/ou institutions d'enrichir des notices à distance. Grâce aux outils d'administration proposés dans un environnement web, il est possible de répartir la saisie et la mise en ligne de documents enrichis entre plusieurs établissements – dans le cadre d'une région par exemple, cet échelon administratif paraissant adéquat pour une mise en valeur partagée d'une mémoire commune. D'autres possibilités techniques existent pour mutualiser et redistribuer compétences et connaissances⁵³. Plusieurs « outils informatiques » offrent la possibilité d'organiser des espaces d'échanges et de collaboration, permettant de soutenir des politiques de coopération entre établissements, par exemple d'une part le protocole OAI-PMH et d'autre part les systèmes « d'annotations » ou « d'indexation » qui font leur apparition dans le contexte des bibliothèques numériques patrimoniales.

« Le protocole de collecte de métadonnées de l'Initiative des archives ouvertes (OAI-PMH - *Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting*) permet d'agréger les métadonnées des ressources patrimoniales dans un emplacement central tout en laissant les ressources sous la responsabilité de leur créateur (l'établissement culturel responsable) ou d'un fournisseur de services spécialisé capable d'en assurer la maintenance. Les établissements peuvent donc maintenir une base

⁵³. Les listes de discussion « livre ancien » existent peu en France. Au cours d'une journée organisée par les AANLA en 1999, Yann Sordet avait dressé un tableau des listes de diffusion et forums de discussion autour de ce thème. La consultation des adresses web sélectionnées montre que la plupart des listes n'existent plus. En France la liste « Patrimoine » ne remplit pas ce rôle de veille autour de l'histoire du livre. La liste SHARP (Society for the History of Authorship, Reading & Publishing) répond à ce besoin d'échanges entre chercheurs en histoire du livre. (SHARP-L : The Electronic Conference for the History of Print Culture avec des archives recherchables : <https://listserv.indiana.edu/> [février 2007]. D'autre part, les « collèges invisibles » fonctionnent très bien pour la distribution de ces informations très spécialisées.

ou un site correspondant à leurs propres besoins et permettre à d'autres établissements de construire d'autres systèmes d'accès à leurs données⁵⁴. » Plusieurs sites intéressants utilisent ce protocole, on peut citer en particulier le projet AIM25⁵⁵ (King's College London, UK) qui propose un accès fédéré grâce au protocole OAI aux descriptions des fonds d'archives et de manuscrits de plus de 50 établissements (universités, écoles et sociétés savantes de Londres). Le site propose un formulaire de recherche rapide et un formulaire de recherche avancée, ainsi que des accès possibles aux index noms et sujets. Le résultat est assez probant.

Les systèmes de collaborations en ligne et les possibilités d'annotations des documents sont également amenés à se développer. Ce type d'outils est souvent demandé par les chercheurs dans les bibliothèques. Nous pouvons citer les travaux de recherche de l'équipe Imadoc de l'Irisa⁵⁶ et l'expérimentation menée aux Archives départementales des Yvelines autour d'un système d'annotations de documents. Ce programme cherche à faciliter l'accès aux documents d'archives par le contenu manuscrit et pourrait permettre un système de production d'annotations à la fois automatique : en utilisant les techniques de reconnaissance de formes, et collaboratif : en permettant aux usagers de produire leurs propres annotations sur les documents à partir d'une interface web. Cet outil simple dans son utilisation ouvre des perspectives pour l'élaboration de systèmes d'annotations partagés sur un même document. Répondant à ce même souhait, le système *Porphyry*⁵⁷ présenté à La Rochelle en juin 2004 « s'adresse à des communautés d'experts appelés à travailler sur des corpus documentaires numérisés ». « Les bibliothèques considérées sont spécialisées et destinées à des experts. Dans un tel cadre, limiter la description des documents à une indexation, unique, fixe et effectuée par un tiers, reviendrait à nier l'expertise des lecteurs. »

Dans certains cas, il faudrait réfléchir aux possibilités d'intégrer dans les bases de données les informations détenues par le « public ».

Structuration, recherche et interfaces : vers de nouvelles pratiques

Un grand nombre de conclusions de journées d'étude consacrées aux bibliothèques numériques et plus généralement aux sites web font état des problèmes posés par les questions d'accès et d'usages – et par conséquent d'indexation. : « La bibliothèque numérique du futur se dessinerait plutôt comme une bibliothèque totalement personnalisée que comme un outil collectif,

⁵⁴ Muriel Foulonneau, *Collaborer pour de nouveaux services culturels en ligne : Le protocole OAI : Protocole de collecte de métadonnées de l'Initiative des Archives Ouvertes*, Relais Culture Europe pour la Mission de la Recherche et de la technologie du Ministère de la Culture et de la Communication et le projet européen MINERVA, 2004. <http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/fr/technique/documents/guide_oai.pdf> [février 2007].

⁵⁵ <<http://www.aim25.ac.uk>> [février 2007].

⁵⁶ <<http://www.irisa.fr/imadoc/HTML/Welcome.html>> [février 2007].

⁵⁷ Aurélien Bénél, « Expression du point de vue des lecteurs dans les bibliothèques numériques spécialisées », *Conférence Internationale sur le Document Electronique 7 (CIDE) : Approches sémantiques du document numérique*, La Rochelle, 22-25 juin 2004.

elle s'orienterait vers la production de services plutôt que vers l'organisation des collections et elle serait un lien dynamique entre les ressources et les personnes plutôt qu'un stock de bases de données⁵⁸. » Or actuellement les bibliothèques numériques sont construites autour de technologies et de techniques sans étude des usages. On développe quelquefois des produits « tout public » souvent sans possibilité de retour en arrière étant donné l'énergie considérable qu'il faut déployer pour mettre en place ces systèmes. On tente de faire dans la plupart des cas de la bonne vulgarisation – et parfois avec réussite. Une étude préalable des usages et des habitudes de consultation et de navigation des futurs lecteurs permettrait de mieux cibler les outils. Un rapport *Digicult* daté de 2001 fait le constat suivant à propos du SCRAN *Scottish Cultural Resources Access Network*⁵⁹ : « 80 % de nos utilisateurs utilisent les recherches textuelles et seulement 20 % les recherches structurées telles que les index. Nous avons besoin d'outils qui soient conviviaux. Il ne s'agit pas d'adapter les utilisateurs à l'Internet, mais l'inverse. » ou encore : « Les interfaces de recherche doivent permettre aux utilisateurs... de traduire des concepts en points d'accès. Des interfaces simples et légères, avec peu de points d'accès, s'avèrent plus adaptées à la plupart des utilisateurs de l'Internet⁶⁰. » Le projet *Minerva* propose la création d'un *Dublin Core Culture*⁶¹ permettant de localiser des données patrimoniales hétérogènes en se basant sur l'interrogation par concept : Qui, Quoi, Où, Quand. Il devient nécessaire pour le public de créer des points d'accès normalisés vers les sites « patrimoniaux » pour élargir l'éventail des résultats.

En guise de conclusion, on constate d'une part le rôle croissant des bibliothèques dans le domaine du numérique en raison de leurs multiples missions de conservation, de diffusion de l'information, de médiation culturelle et de formation. Ces établissements sont appelés à jouer un rôle majeur dans la redéfinition et la redistribution des circuits d'informations qu'impliquent les nouvelles technologies. D'autre part, le mouvement d'émergence du patrimoine suscité par l'Internet entraîne le besoin croissant d'échanges d'informations entre les lieux de conservation et la recherche. Dans ce cadre, il serait extrêmement dommage que la recherche en histoire du livre soit exclue des discussions autour des mutations de l'écrit. D'une façon générale, les interactions à préciser ou à mettre en place entre l'histoire du livre et le numérique contribueront à une meilleure connaissance du document et à la prise en compte de sa temporalité et de son contexte.

⁵⁸. Alia Benharrat, « International Summer School on the Digital Library », *BBF*, 2004, n° 2, p. 101-102, <<http://bbf.enssib.fr>> [février 2007].

⁵⁹. <<http://www.scran.ac.uk/>>, [février 2007].

⁶⁰. Muriel Foulonneau, *op. cit.*, 2004, p. 43.

⁶¹. Muriel Foulonneau, « Dublin Core Culture proposé par le projet Minerva « Qui, Quoi, Où, Quand », dans *Culture & Recherche*, juillet-octobre 2003. <<http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/r-cr/cr97.pdf>> [février 2007].

Muriel Foulonneau, *Un Dublin Core Culture pour accéder à des ressources patrimoniales hétérogènes*, Relais Culture Europe, 2003. <http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/fr/technique/documents/dc_culture.pdf> [février 2007].